

CARPA Rhône-Alpes

Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes

Association loi 1901 Déclarée en Préfecture du Rhône le 05/12/13 RNA W 691 084 694 publiée au J.O. le 21/12/13

ROLLUX & DAUPHIN
Maître DAUPHIN
Avocat
Lyon
Toque 2655

GA / AD

Objet : ATTESTATION RUBRIQUE CAPITAL
N/Réf. : ATTEST05/11
Code affaire : RC241108 / 242 078 837
Affaire : CAPITAL SOCIAL SAS SPFPL AB Participation

Constitution de Société.

Certificat de dépôt de fonds

Nous, Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes, agissant en qualité de dépositaire des fonds et sur présentation de la liste des souscripteurs,

Attestons avoir reçu, le 07 novembre 2024, la somme de 1 000 (mille) euros pour le compte de la Société de participations financières de profession libérale de géomètres-experts sous forme de Société par actions simplifiée en cours de formation dénommée AB Participation.

Cette somme correspond à la libération de la totalité de la souscription suivante :

- Virement de 1 000 euros au nom de Mr Anthony BAILLON correspondant à 1 000 actions

Total : 1 000 euros

La somme de 1 000 euros est portée sur le compte de la BNP PARIBAS Agence Lyon métropole.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Lyon, le 14 novembre 2024, en deux originaux.

Guillaume ANGELI
Président



\\srv2001\data\$\Home\NOMENCLATURE\VENTES DE FONDS DE COMMERCE\ATTEST05 Attestation Rub Cap virements_OCT24.doc

Siège Social – 57 rue Servient – CS 93834 – 69408 Lyon Cedex 03
Téléphone +33 (0)4.72.60.60.35 - Télécopie +33 (0)4.72.60.60.36
cession-constitutionsociete@carpa-rhonealpes.fr